

# SSIAP 1 (Agent de Sécurité Incendie et d'assistance à personnes – Module complémentaire)

↳ Obtenir le diplôme d'agent de sécurité incendie SSIAP 1

**Public :** Etre ou avoir été homme du rang des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre / de l'air ou des marins pompiers de la marine nationale.

**Durée :** 43h30 de cours (sans examen) réparties sur 6 jours

**Pré-requis :**

- Être titulaire du PSC 1 de moins de deux ans ou du SST à jour de la formation continue.
- Être apte physiquement (certificat médical de moins de trois mois).
- Satisfaire à l'évaluation préalable.

**Objectifs :**

- Identifier les différents types de feu et leur dangerosité.
- Maîtriser les principes de la réglementation en ERP et IGH.
- Connaître les installations techniques sur lesquelles il est susceptible d'intervenir et en effectuer l'entretien.

**Pédagogie :**

- **Présentation orale**, appuyée d'un document Power Point.
- **Démonstrations :** Le formateur explique les exercices, puis les stagiaires réalisent les exercices.

**Matériel pédagogique :**

- Du matériel adapté est mis à disposition des stagiaires : PC de Sécurité de formation, RIA, bac à feu (générateur de flammes), extincteurs eau pulvérisée + CO<sup>2</sup>.
- Remise d'un livret aide-mémoire en fin de formation.
- **Lieu :** 3, rue de Cabanis 31240 L'Union
- **Dates :** voir devis joint.
- **Délai :** un mois (suivant accord de financement et autorisation CNAPS).
- **Responsable pédagogique :** Laurence VALERY..

**PROGRAMME**

*Rappel réglementaire : Arrêté du 02 mai 2005 consolidé, relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification des services de sécurité incendie des ERP (Etablissements Recevant du Public) et des IGH (Immeubles de Grande Hauteur).*

**THEORIE**

**1. Le feu et ses conséquences**

- L'éclosion et le développement du feu.
- La réaction et la résistance au feu.

**2. La sécurité incendie**

- Le classement d'un établissement.
- Les principes généraux de sécurité incendie.
- Le respect de la vacuité des dessertes des bâtiments.
- L'intérêt du cloisonnement, la vérification des dégagements.
- Le désenfumage, l'éclairage de sécurité et les moyens de secours.

**3. Les installations techniques**

- Les installations électriques.
- Les ascenseurs et nacelles.
- Les installations fixes d'extinction automatique.
- Les colonnes sèches et humides.
- Le système de sécurité incendie (SSI).

**4. Rôle et missions des agents de sécurité incendie**

- Les consignes de sécurité et la main courante.
- Le fonctionnement d'un poste de sécurité.
- Conduite d'une ronde de sécurité et surveillance des travaux.
- Mise en œuvre des moyens d'extinction.
- Appel et réception des secours publics.
- La sensibilisation des occupants de l'établissement sur les mesures de sécurité.
- Les missions du service de sécurité incendie.

**PRATIQUE**

- Visites applicatives avec étude approfondie des équipements techniques, des risques et de la disposition des lieux.

